



Qui

sommes-nous?

FEAD

La FEAD est la fédération européenne représentant l'industrie de gestion des déchets en Europe. Nos membres sont des associations nationales de gestion des déchets ayant près de 60 % de parts de marché des déchets domestiques et traitant plus de 90 % des déchets industriels et commerciaux en Europe, pour un chiffre d'affaires annuel collectif de plus de 50 milliards d'euros.

Nous avons 15 membres dans 14 États membre et en Norvège. La FEAD représente des entreprises dont les activités concernent tous les types de déchets. Ces entreprises emploient plus de 300 000 personnes exploitant environ 3000 décharges contrôlées, 1350 centres de recyclage et de tri, 1000 sites de compostage et 350 incinérateurs. Elles jouent un rôle prépondérant lorsqu'il s'agit de déterminer la meilleure option environnementale au problème de gestion des déchets.

Le rôle de la FEAD à Bruxelles est de rassembler les expertises ainsi que des informations récentes émanant de nos membres sur les nombreux sujets, de comparer les expériences et de conseiller les décideurs politiques sur la situation européenne. Les leçons tirées de la pratique devraient nous permettre d'aboutir à une législation meilleure et plus efficace, et par là, à des performances environnementales et économiques du plus haut niveau.

Pour pouvoir atteindre ces objectifs de portée considérable, la FEAD travaille à Bruxelles avec un large réseau d'autres organisations sectorielles comparables, ce qui nous permet de nous assurer que les opinions ne se font pas de façon isolée et d'obtenir un large consensus sur une position ou une orientation politique.



Légiférer,

mise en œuvre des lois et imp

FEAD

La législation européenne s'est très nettement orientée vers les options de gestion des déchets que l'on considère comme les meilleures pour l'environnement. Néanmoins, il faut souvent s'attacher à assurer une certaine rigueur dans l'évaluation d'une

option de gestion des déchets. D'autres aspects, notamment la géographie et l'utilisation finale, peuvent souvent limiter les transports et optimiser la valorisation. Il s'agit donc d'éléments cruciaux à prendre en compte pendant le processus de mise en œuvre de la législation ou des stratégies de gestion des déchets.

La mission de la FEAD est de s'assurer que

UNE LEGISLATION PRATIQUE ET
CONDUISENT A UN ENVIRONNEMENT

Objectifs essentiels et centres d'intérêt

FEAD

Les membres de la FEAD s'attachent à jouer un rôle essentiel dans l'amélioration de l'environnement en Europe tant au niveau législatif que pratique. Les services offerts permettent de limiter les dommages à l'environnement et à la santé de l'homme.

Les options principales pour la gestion du déchet aujourd'hui sont le recyclage, le compostage, la production de chaleur et d'électricité par incinération ou autre forme de traitement thermique et enfin l'élimination par mise en décharge. Avant d'être traités, tous les déchets sont collectés et le cas échéant, soumis à un tri préliminaire.

Les membres de la FEAD contribuent également au développement durable. Certains déchets riches en pouvoir calorifique sont transformés en substituts de combustibles fossiles, permettant ainsi de fermer le cycle du carbone et de contribuer aux actions engagées par l'Europe dans le cadre du Protocole de Kyoto. Les autres matériaux sont recyclés, permettant l'utilisation optimale et la valorisation des ressources et limitant ainsi l'utilisation d'énergie pour extraire de nouveaux matériaux. De même, les déchets biodégradables destinés au compostage sont une réponse à la déminéralisation des sols, un

problème particulièrement aigu dans le sud de l'Europe. Cette activité permet de contribuer à la lutte contre la désertification.

Notre société est une consommatrice vorace : il est du devoir de l'industrie de gestion des déchets de s'assurer que les ressources provenant des déchets sont récupérées lorsque c'est possible, pour améliorer l'environnement dans lequel nous vivons. Les membres de la FEAD acceptent cette responsabilité et s'efforcent en permanence d'améliorer leurs performances.

De nombreuses entreprises représentées à la FEAD existent depuis fort longtemps et ont été témoins de changements considérables. Le traitement des déchets solides municipaux par exemple étaient par le passé un service public piloté par les pouvoirs publics, dans le simple objectif d'évacuer, pour des raisons d'hygiène, les déchets des ménages et de l'industrie. Ils sont devenus aujourd'hui un service fourni par un ensemble d'entreprises publiques et privées dont l'objectif global est de limiter l'impact sur l'environnement des quantités croissantes de tous types de déchets. Une expertise appréciable s'est accumulée dans le temps et de nombreuses idées innovantes ont émergé pour limiter les effets polluants.

Importance du dialogue

Les membres de la FEAD s'attachent à trouver les meilleures solutions de gestion des déchets dans toute l'Europe en tenant compte des besoins locaux. Dans cet esprit, un dialogue ouvert avec toutes les parties prenantes permet de trouver des solutions équilibrées et acceptables pour l'environnement.

Pour atteindre de tels objectifs et assurer la compétitivité de l'industrie européenne, il est nécessaire de créer le cadre législatif européen dans lequel des décisions locales peuvent être prises, sans pour autant être excessivement restrictives ou prescriptives.

EFFICACE AINSI QUE LA MISE EN ŒUVRE DE CETTE LEGISLATION
NEMENT DURABLE SUR UN MARCHÉ COMPETITIF.

NOS membres



APOH
République slovaque



ESA
Royaume-Uni



FLEA
Luxembourg



JLY
Finlande



RVF
Suède

ASELIP

ASELIP
Espagne



FEGE - FEBEM
Belgique



FNADE
France



KSZGYSZ
Hongrie



VA
Pays-Bas



BDE
Allemagne



FISE
Italie



IWMA
Irlande



NRF
Norvège



VÖEB
Autriche

Contactez- nous

19, Avenue des Gaulois - B-1040 Bruxelles

Tél: +32 2 732 32 13 • Fax: +32 2 734 95 92 • info@fead.be

www.fead.be